

ENSEMBLE

Ville de Marseille



7 novembre 2024

**RÉGIME INDEMNITAIRE DES
POLICIERS MUNICIPAUX :
LA PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION
EST INADMISSIBLE !**

**QUE RECHERCHE L'ADMINISTRATION EN S'OBSTINANT À VOULOIR
DIFFÉRENCIER LES MÉTIERS DE LA PM POUR ATTRIBUER LE
NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE ?**

**IL N'EST PAS QUESTION DE FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES
AGENTS QUI SONT TOUS EXPOSÉS AUX MÊMES CONTRAINTES,
AUX MÊMES DANGERS ET AUX MÊMES CONDITIONS DIFFICILES DE
TRAVAIL !**

**NOUS EXIGEONS
LE MÊME
MONTANT
MAXIMAL POUR
TOUS !**



**ENSEMBLE CFTC CFE CGC 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille
04 65 85 97 45 ensemblecgcftc@gmail.com**